

l'été de 1892 ne pourront plus avoir lieu en 1893, car l'Association Immobilière va y mettre bon ordre. Elle se propose aussi d'obtenir de la Législature la création d'une commission impartiale d'enquête devant laquelle les citoyens feront la lumière sur toutes ces choses. Qu'on y songe !

LES AFFAIRES

Qu'est-ce que c'est que les affaires ?

Avoir affaire veut dire être employé ou occupé à une chose sérieuse en opposition avec les occupations triviales et les amusements.

Dans l'acception ordinaire, faire des affaires veut dire s'occuper des choses utiles, pour en tirer bénéfice. Les affaires en général comprennent toutes les occupations qui prennent le temps d'un homme, son travail, son attention ; mais on applique ce terme plus spécialement aux occupations qui exigent plutôt du savoir que du travail physique. Le mot latin correspondant, *negotium* implique la renonciation à l'oisiveté : *negotium* je me refuse le loisir, le repos, pour m'occuper de mes affaires.

L'homme est un être composé de matière et d'esprit ; il combine l'être matériel et l'être immatériel, c'est un animal et une âme. Satisfaire ses besoins matériels, c'est le but des affaires ; la science et les arts occupent et développent notre esprit. L'homme d'affaires cultive, fabrique, recueille et distribue les choses qui soutiennent, flattent ou ornent le corps ; le savant crée, recueille et fournit les aliments de l'esprit. Les fonctions de ce dernier sont-elles plus importantes à la société que celles du premier ? Il est inutile de s'attarder à résoudre cette question, qui pourrait se poser comme ceci : l'âme est-elle supérieure au corps ? L'une et l'autre sont essentiels à l'existence de l'être humain ; un corps sans âme, c'est tout simplement un cadavre ; une âme sans corps n'appartient plus à ce monde. Le corps a souvent une influence considérable sur la destinée humaine et celui qui veut être toujours maître de ses actions doit régler et discipliner son corps aussi bien que son esprit. "Falstaff aurait pu être aussi sobre à un banquet qu'un ermite et aussi ferme à la bataille qu'un héros, s'il avait pu obtenir le consentement de son ventre, pour le premier cas, et de ses jambes, pour le second. Celui qui veut être maître de soi doit avoir un corps discipliné à mettre au service d'une intelligence bien contrôlée. Entre le corps et l'âme, comme entre l'homme et la femme, c'est souvent le plus faible qui mène le plus fort, quoique en économie morale comme en économie domestique, tout va mieux lorsque les deux parties sont d'accord."

Quel est le but des affaires ? Comme celui de tout effort que nous faisons, c'est la poursuite du bonheur. L'acquisition de la fortune est le moyen ; le but réel est le bonheur. L'argent n'a de valeur qu'en autant qu'il sert à satisfaire

des besoins, et quoiqu'en dise le proverbe, si la fortune ne fait pas le bonheur, elle peut y contribuer d'une manière très sensible. D'ailleurs la philosophie chrétienne nous enseigne que le bonheur parfait n'est pas de ce monde : il s'agit donc, pour donner à nos facultés l'incitation qui les mettra en jeu, en quelque sorte automatiquement, de leur présenter au bout de la carrière une sorte de bien être relatif que l'on peut appeler la richesse ou simplement l'aisance. Car ces deux termes eux-mêmes sont relatifs et la conception en varie suivant la position, l'âge et l'ambition.

La loi divine "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front" n'est point en désaccord avec cet instinct naturel qui nous pousse à amasser de la fortune afin de pouvoir plus tard vivre sans être obligé de dépenser quotidiennement la même somme d'efforts physiques ou moraux ; car Dieu n'a pas dit : "Tu gagneras chaque jour ton pain."

On a longtemps regardé le travail manuel comme une punition et certaines classes dans le vieux monde regardent encore aujourd'hui le commerce et l'industrie comme des occupations dégradantes. Cependant la loi qui fait du travail une obligation s'applique à tout le monde et comme l'amélioration du sort matériel de l'humanité fait partie de cette grande vertu chrétienne qu'on appelle l'humanité, il est évident que celui qui travaille et celui qui s'efforce, par la production ou la distribution des choses nécessaires ou même seulement utiles à la vie matérielle de l'homme, sont dans la véritable voie de la civilisation chrétienne, tandis que les oisifs et les paresseux sont des êtres inutiles dont la vie ne profite ni à eux, ni à leur prochain.

Donc le travail, le commerce et l'industrie sont plus nobles que l'oisiveté et méritent beaucoup plus le respect de l'humanité, que l'existence désœuvrée de ces parasites qui vivent du produit du travail des autres.

Le travail physique développe et fortifie le corps ; les affaires aiguissent et développent l'intelligence ; les uns et les autres, par conséquent contribuent au progrès physique et moral de l'humanité.

Les affaires, il est vrai, mettent continuellement à l'épreuve l'honnêteté et la force morale de l'homme. Celui qui passe sa vie dans l'étude, à l'abri des besoins de la vie, en méditant sur les vérités abstraites de la philosophie, et ne voyant la vie que par la fenêtre de son cabinet d'études ne connaît aucune épreuve, aucune tentation. Il est peut-être un voleur, un faussaire, un assassin, sans s'en douter ; c'est-à-dire que, en face de la tentation de commettre ces crimes, il n'aurait peut-être pas la force morale d'y résister. Mais personne ne peut passer des années dans les affaires sans être sûr, lui au moins de la force de ses principes moraux. S'il est faible, il tombera dans le mensonge habituel ; si ses principes de moralité sont faux, il deviendra

un malhonnête homme et finira par la banqueroute. Mais si sa conscience lui dit qu'il a conservé sa droiture morale, il n'a à craindre aucune autre épreuve.

Que celui qui désire éprouver la force de ses principes ou soumettre ses facultés morales à une sévère discipline, se mette dans les affaires. Que celui qui se croit apte à juger des subtiles questions de morale ou de métaphysique, se place dans la position d'être obligé, chaque jour, de décider ces questions dans lesquelles il sera lui-même partie intéressée !

Si les affaires constituent une épreuve à laquelle ne résistent pas tous les hommes, ce n'est pas une preuve qu'elles ne sont pas favorables au développement de la moralité. La vie est une épreuve et les affaires sont, la partie la plus difficile de cette épreuve et, par conséquent, ceux qui ont passé, sans faillir, par les affaires doivent être considérés comme ceux dont la valeur morale a été le plus fortement éprouvée. Aux hommes d'affaires donc, dont la réputation est sortie intacte d'une longue carrière commerciale ou industrielle, on devrait confier toutes les charges publiques qui exigent un caractère fortement trempé, un jugement sain et droit et une conscience à l'épreuve de toutes les tentations.

Les affaires donc, sont d'abord le moyen d'atteindre la fortune ou l'aisance ; elles sont ensuite le moyen de former les caractères robustes, de développer les intelligences vives et solides, et de donner à la société des citoyens dont la vertu éprouvée par des tentations journalières fera l'honneur des charges publiques, à qui elle pourra confier ses intérêts matériels et moraux, sûre de les trouver fidèles à leur mandat, fidèles à leurs principes, fidèles à leurs engagements, fidèles à leur réputation.

LA SITUATION DES BANQUES

Après la publication des rapports individuels des principales de nos banques ayant leur siège social à Montréal, nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs un résumé de l'ensemble des rapports faits par nos banques canadiennes au gouvernement fédéral au 31 mai 1892.

En parcourant les chiffres que nous donnons plus loin, on est d'abord frappé de l'augmentation de \$574,000 dans le fonds de réserve. Cette augmentation coïncide avec la clôture de l'exercice d'un grand nombre de ces banques au 31 mai, époque à laquelle les banquiers attribuent à divers emplois les bénéfices nets constatés, et, lorsqu'il y a moyen, en portent une partie au fonds de réserve. Des attributions à ce fonds ont été faites cette année par les banques suivantes :

Banques.	Montant.
B. Canadienne du Commerce.....	\$100,000
B. de Toronto.....	100,000
B. Ontario.....	35,000
B. Standard.....	25,000
B. Impériale.....	70,000
B. de Hamilton.....	50,000

B. d'Ottawa.....	6,500
B. Western.....	5,000
B. du Peuple.....	55,000
B. Jacques-Cartier.....	25,000
B. d'Hoche!aga.....	40,000
B. des Marchands.....	125,000
B. des Bantons de l'Est.....	100,000
Etc., etc., etc.	

En comparant avec l'année dernière on trouve ;

31 mai 1892.....	\$ 24,599,946
31 mai 1891.....	22,853,789

Augmentation \$1,746,157

Depuis un an, les banques ont en outre payé en dividendes. 4,696,741

On trouve que les actions de banques ont rapporté, depuis un an une somme de..... 6,442,898

Soit une moyenne de 10½ p. c. sur l'ensemble de leur capital.

Les chiffres de la circulation n'ont pas sensiblement varié, les dépôts continuent à grossir, l'augmentation pendant le mois de mai a été de plus de \$2,250,000, partagée à peu près également entre les dépôts portant intérêt. Notre compte débiteur avec les banques étrangères a légèrement diminué et notre compte créditeur a augmenté de \$1,150,000, c'est le contraire du mois d'avril.

La réserve légale a augmenté de près d'un million. Les avances au public sont en augmentation de \$1,326,000 et les comptes en souffrance ont un peu diminué.

De sorte que le surplus de fonds mis à la disposition des banques, par les déposants a été employé pour la moitié à peu près en placements aux Etats-Unis et pour le reste en avances à notre commerce.

Voici le tableau comparatif des principaux chapitres de l'état des banques au 31 mai 1892 :

	30 Avril 1892	31 Mai 1892
Capital autorisé.....	\$75,953,685	75,953,685
Capital versé.....	61,541,658	61,554,098
Réserves.....	24,025,291	24,599,046
Circulation.....	31,496,369	31,383,218
Dépôts des gouvernements.....	5,209,166	5,554,991
Dép. publics remb. à demande.....	60,730,909	61,921,281
Dép. publics remb. après avis.....	94,447,185	95,517,848
Dép. ou prêts d'autres banques garantissant.....	130,000	160,000
Dép. ou prêts d'autres banques non garantissant.....	2,484,558	3,037,074
Balances dues à d'autres banques sur échanges journaliers.....	131,384	144,726
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	163,989	169,841
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	4,513,406	4,398,444
Autres dettes.....	164,177	728,725
Totaux, passif.....	\$199,471,250	\$203,016,245

ACTIF

	30 Avril 1892	31 Mai 1892
Espèces.....	6,106,261	6,223,078
Billets du Dominion	10,599,672	11,274,188
Dépôts en garantie de la circulation.....	846,927	846,927
Billets et chèques d'autres banques.....	5,786,233	7,083,973
Prêts à d'autres banques en Canada, garantissant.....	130,000	160,000
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....	3,178,499	3,178,369
Dû par d'autres banques sur échanges journaliers.....	245,769	353,840
Balances dues par banques étrangères.....	17,616,526	19,572,562
Balances dues par banques anglaises.....	1,863,495	728,373
Obligations fédérales.....	3,054,034	3,055,634